ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY CONNEMARA

Prévisionnel 2021

1. **L'Association**
2. **L'Ecosystème**
3. **La Boutique**
4. **Actions de Communication**
5. **Les Salons**
6. **Le National**
7. **Les Formations**
8. **Studbook et programme d'Elevage**
9. **Les Classifications**

1.L'ASSOCIATION :

• POSTE CHARGÉE DE PROJETS

L'AFPC est une association qui nécessite un travail continu,intensif et régulier pour assumer toutes ses missions (Administrative, Appel à Projets, dossier Fond Eperon...). Depuis 3 ans un immense travail a été réalisé grâce à la création de ce poste de chargée de missions.
Nous avons bénéficié des compétences de Mme BOYER Charlotte dans toutes les branches de l'AFPC que ce soit pour des actions :

- de secrétariat, de renseignements aux adhérents ou non sur toutes les facettes des missions de l'AFPC
- de communication (emailing, standard téléphonique...)
- d'étude des différentes règlementations et legislations
- de complément d'explications des règlementations juridiques de part sa formation initiale
- d'élaboration du programme d'élevage
- de mise en oeuvre de nos missions...

Son professionnalisme a permis , le passage à l'ère numérique par la modernisation de l'association avec l'utilisation d'outils modernes comme internet, emailing, ...
L'AFPC continue à lui renouveler sa confiance. Mme BOYER est devenue autonome dans son travail . L'AFPC s'est employée à redresser l'administratif, à règlementer les procédures, à faire un accueil téléphonique opérationnel... Tout ceci est indispensable pour avoir des bases solides et plus de clarté dans un but ultime : la promotion des Connemara et des Connemara Part-bred dans le monde actuel.
Emploi à mi-temps, compte tenu des finances, mais indispensable compte tenu de la charge de travail et les contraintes de disponibilité des bénévoles qui ont souvent une activité professionnelle déjà chargée.

- **Prospection Adhérents**

Dès la fin de l'année 2020, un projet d'emailing a été acté pour augmenter notre nombre d'adhérents. Un emailing en janvier a été conçu et a été envoyé.
Depuis plusieurs années, il y avait 2 collèges d'adhérents à l'AFPC :
- le Collège propriétaire/utilisateurs : 35€
- le Collège éleveurs : 50€.
Dans les faits, les deux collèges bénéficiaient exactement des mêmes services.
L'AFPC n'était pas en mesure de vérifier si l'adhérent avait choisi le collège d'adhésion adapté à sa situation. Il n'y avait pas de sanction en cas d'erreur (volontaire ou non).
Pour simplifier le système, le CA a décidé d'uniformiser les adhésions pour 2021 en ne gardant qu'un collège unique pour tous au tarif de 50€.
A première vue, il s'agit d'une augmentation de 15€ pour les propriétaires/utilisateurs mais :
- Décision assortie d'une offre promotionnelle de 20% de réduction pour toute adhésion prise en janvier, soit 40€ au lieu de 50€. L'augmentation passe de 15€ à 5€. Chaque adhérent (y compris propriétaire/utilisateur) a reçu 4 mails pour annoncer cette offre.
- Depuis plusieurs années, la cotisation des propriétaires/utilisateurs était de 15€ inférieure à celle des éleveurs, sans raison puisque les services reçus sont les mêmes. Comment le justifier auprès des éleveurs ?

Pour information, voici une comparaison avec les tarifs adhésions des autres associations :

Nom de l'Association Nationale de race / Tarif cotisation

- Association Française du Poney Connemara : 50€
- Association Poney Welsh : 50€
- Association Nationale du Poney Français de selle : 65€
- Association du Poney New-Forest : 60€
- Association du Poney Haflinger : 60€
- Association Shetland de France : 52€

Pour information au 13/03/2021, l'AFPC compte 211 adhérents

2. L'Ecosystème

• Ecosystème institutionnel (les adhésions de l'AFPC à d'autres associations - FFE / asso régionales)

L'AFPC prévoit de continuer à entretenir du lien avec ses partenaires :

- La SHF .
Un projet de numérisation des notes de classification est en phase de test (1er test réalisé au national Connemara de Pompadour 2020 avec succès).
L'objectif 2021 est que les notes soient publiées via la plateforme SHF, et qu'il soit affiché le classement ou la classe (classe 1 ou classe 2).
A ce jour, après une classification AFPC, chacun peut voir les moyennes de tous les poneys engagés mais seul le propriétaire du poney a accès au détail des notes de son poney.
Il est aussi prévu de développer un système de pont pour l'actualisation automatique des données « adhérents » entre la plateforme SHF et le site internet de l'AFPC.
Ces développements informatiques sont payants.

- La FPPCF avec laquelle l'AFPC participe à des salons, réalise des actions de communication etc. Cette fédération permet aux Associations Nationales de Races de poneys de mutualiser des coûts et centralise certains dossiers de subventions reversées ensuite aux associations.

- A l'international avec l'ICCPS (association Connemara internationale) et la CPBS (maison mère du Connemara).

- En régions avec les associations régionales.

L'AFPC maintien l'accord de 2020 c'est-à-dire qu'elle propose d'organiser une classification à l'occasion des concours régionaux organisés par une association régionale du Connemara, peu importe le nombre de poneys engagés. L'AFPC sponsorisera par lots aussi une épreuve de ces régionaux.

Un travail d'Harmonisation des Concours de Modèle et Allures CO & COPB a été débuté avec les associations régionales Connemara et Connemara Part-bred.

La première réunion en visioconférence via « Zoom » d'explication du but de ces coopérations ANR/ARE (avec pour rappel invitation de la part de l'AFPC de tous les administrateurs des associations régionales) a été d'essayer d'avoir un schéma commun des concours Connemara M&A et s'assurer que les inscriptions dans les catégories rentrent dans un cadre légal définie par la caractérisation de la race...

L'objectif final est que chaque utilisateur puisse se repérer de la même manière sur les différents terrains de concours, mais également que les résultats puissent être exploitables pour le programme d'élevage.

Plusieurs associations acceptent une réflexion commune :

1. Association Connemara Morvan Bourgogne (Président M. Rémi PERRIN)
2. Association Connemara Bretagne (Présidente Mme Sabine LECOADOU)
3. Association Connemara Rhône Alpes (Présidente Mme Angélique BASTIAN)
4. Association Connemara d'Aquitanie (Présidente Mme Christine DARAMI)

avec l'AFPC (Président M. Pascal WANDON).

Seule l'Association Connemara des Pays de Loire (Présidente Mme ERGAND) a refusé et a officiellement exprimé qu'elle ne voulait pas travailler avec l'AFPC après cette première réunion.

D'autres réunions sont en cours de programmation pour, dans un premier temps, travailler sur le tronc commun qu'est le Championnat Suprême (épreuves Juniors, épreuves Séniors, et Championnats).

Dans les « déserts Régionaux », là où il n'y a pas d'Association Connemara/Connemara Part-bred, l'AFPC étudie la possibilité de créer des « Délégués Régionaux » pour la représenter. Le but de l'Association Nationale de Race étant la promotion du poney Connemara et Connemara Parr-bred sur l'ensemble du territoire.

Pour finir, toutes ces réunions permettent d'avoir une clarté du déroulement des épreuves pour le public et pour les concurrents.

Bien que l'ACPL se soit désengagée du processus de dialogue, nous laissons la « porte ouverte » et leur avons proposé de revenir si elle le désirait.

- **Partenaires privées**

Pour 2021, l'AFPC bénéficie de tarifs préférentiels sur le testage des étalons mis à la reproduction et demandant un carnet de saillies avec le laboratoire Labéo Franck Duncombe.

Il y a une volonté de développer des partenariats commerciaux avec des entreprises pour que les adhérents à l'AFPC puissent bénéficier de tarifs préférentiels.
Exemple de ce qui existe déjà avec l'Echo des Poneys : -20% pour l'adhérent AFPC qui souhaite faire une publicité dans l'Echo des poneys.
Pourquoi ne pas envisager d'avoir des possibilités de réductions pour les adhérents AFPC dans les différents secteurs liés au monde équestre, etc. ??? Toute proposition sera étudiée et si vous avez d'autres idées n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

3. La Boutique

Le stock reste à écouler :
Pins, casquettes, polo, totes bags, porte-clés, ...
Un réassort sera effectué courant 2021avec une gamme certainement plus réduite.

4. Actions de Communication

- **Equi'déclic gère toujours le site internet de l'AFPC.**

Une étude est menée pour changer le site Internet. Notre version est trop ancienne et il devient difficile de le manipuler. Nous sommes en cours d'étude de différents devis afin d'avoir un site sécurisé, fonctionnel et lisible par tous. Le site actuel est tellement verrouillé que nous n'avons que peu de marges de manœuvres.

- **L'AFPC prévoit de poursuivre l'animation des réseaux web : page Facebook, site internet, emailing, Instagram...**
- **L'AFPC poursuit aussi son partenariat avec l'Echo des Poneys par lequel l'AFPC fait de la publicité via la presse papier, les réseaux sociaux et le site internet de l'Echo des poneys.**
- **Un Numéro Spécial Connemara, élaboré par l'Echo des Poneys, est programmé. Il sera envoyé uniquement aux adhérents. Son sommaire est en cours de réalisation et il y aura certainement un appel pour que chaque adhérent puisse écrire un article sur un de ses poneys ou une de ses aventures personnelles dans le monde des Connemara. Nous n'en sommes encore qu'au projet.**
- **Une double page dans l'Echo est prévue aussi pour promouvoir les poneys Connemara et les poneys Connemara Part-bred.**
- **Il est aussi prévu de refaire un annuaire 2021 des adhérents AFPC.**

- La création d’un photo call est prévue pour 2021. Il s’agit d’un panneau avec un fond personnalisé, devant lequel toute personne peut se prendre en photo. La diffusion sur les réseaux sociaux de ces photos offre de la visibilité à l’AFPC.

- Projet de refonte du site web de l’AFPC en partenariat avec la FPPCF :

Comme cité au 1er paragraphe des actions de communication, le site internet est de plus en plus difficile à manipuler. Il n’a jamais été autant utilisé que ces 3 dernières années avec déjà en 2018 un site qui n’était plus aussi performant. Il devient de plus en plus obsolète. Le site est non sécurisé https… pas possible selon Equi’déclic de modifier car il est trop ancien.
Nous ne pouvons plus combler les failles les unes après les autres car cela a un coût non négligeable et la perspective de refonte complète semble moins onéreuse.
Tout un travail de réflexion sur la création d’un modèle de site internet a été commencé avec la FPPCF. Le but est d’avoir un site facile d’utilisation, non verrouillé de tous les côtés, lisible et relié avec des outils et développements déjà en place comme la « plateforme étalon » et la nouvelle interface pour la publication des annonces poneys à vendre pour les adhérents à l’AFPC (interface SHF Market spéciale Connemara) …

5.Les Salons

- Le Salon International de l'Agriculture de Paris 2021 a été annulé.

- L'AFPC ne participera pas au BIP 2021et ne sponsorisera pas d'épreuve et ces derniers jours nous avons appris que le BIP annule.

- Un stand sera tenu au Generali Open de France en juillet. *

- L'AFPC participera à Equita Lyon en fin d'année. *

Un stand inter race est tenu par la FPPCF, sur lequel est présent l'AFPC. Des boxes sont proposés aux adhérents de l'AFPC, pour qu'ils amènent des poneys afin de représenter la race Connemara et COPB. Le boxe est offert aux deux Champions Suprêmes (CO et COPB) du National. *

- L'AFPC participera aussi à l'action mutualisée avec la FPPCF sur le Salon du Cheval de Paris qui se tient en décembre. *

- International
L'AFPC maintient ses contacts avec la CPBS, l'ICCPS (International Commitee of Connemara Pony Societies)
L'AFPC aura une présence politique au Clifden Show *

*En fonction de la crise et des restrictions sanitaires nationales et internationales.

6. Le National

Cette action récurrente est maintenue et elle se tiendra, comme d'habitude, le dernier week-end du mois d'août, soit les 27, 28 et 29 août à Pompadour. Nouveauté 2021, nous essayons de mettre en œuvre une course poney enfant et une course poney adulte sur l'hippodrome de Pompadour. Des 1ers contacts ont été pris (il faudra obligatoirement faire un stage le matin et la course aura lieu le dimanche après-midi).

Le National est chaque année déficitaire. Pour que l'évènement perdure, il faudra certainement qu'il y ait une refonte des tarifs.

7. Les formations

2021 sera une année derrière vos écrans :
- une formation gratuite sera proposée aux adhérents en visioconférence
- une formation juges et bénévoles est aussi prévue, l'objectif étant de les former à l'utilisation des outils numériques SHF par visioconférence via l'application Zoom
Des formations sont proposées via la FPPCF et fonctionnent bien. Elles sont ouvertes aux adhérents AFPC avec un tarif préférentiel. Elles sont consultables sur le site de la FPPCF et en général relayées sur notre site et/ou sur nos réseaux sociaux.

8. Studbook et Programme d'Elevage

L'AFPC a toujours pour projet de déposer une demande d'agrément pour être reconnue Organisme de Sélection de la race Connemara et COPB en France.
A ce jour, l'AFPC est simplement ANR (Association Nationale de Race). Juridiquement, c'est encore l'IFCE qui porte la responsabilité de toutes les inscriptions au studbook. En passant OS, l'AFPC devient décisionnaire responsable de la gestion de la race et l'IFCE agira en prestataire de service.
Avant de faire la demande, il est souhaitable de finaliser le programme d'élevage, de modifier les statuts et le Règlement de Studbook.

L'AFPC poursuit le travail de construction, de finalisation et d'application de son programme d'élevage. Il s'agit d'une des priorités 2021, dans la mesure du possible, compte tenu du calendrier déjà bien rempli.
L'idée est de valoriser l'élevage et aussi le sport. Un système d'attribution de points ou d'étoiles est en cours de construction, en fonction de différents critères tels que les indices, les podiums en concours d'élevage, les classifications etc. Des labels seront ensuite définis. Quelques réunions de travail ont déjà eu lieu mais le projet n'en est qu'à ses débuts.
Ce projet nécessite de construire des grilles de labellisation et ensuite de remplir ces grilles avec des données. Cette deuxième partie est très fastidieuse car elle suppose de recenser, une à une, des données dans des tableurs Excel. Une difficulté supplémentaire réside en ce que, au National, il y a seulement un classement, et pas d'attribution de notes. Des bases de données Excel avec les résultats, les noms des poneys et leurs numéros SIRE sont en cours de construction et nous avons recensé l'ensemble des concours Nationaux.

Une réunion Zoom de présentation sera organisée pour le public

9. Les Classifications

Le Conseil d'Administration de l'AFPC a décidé de clarifier le système d'organisation des classifications à compter de 2021 :
- Une classification (Mâles et Femelles)organisée à l'occasion de chaque régional Connemara*. L'AFPC prendre en charge les frais inhérents à l'organisation de cette classification, sur présentation et acceptation préalable de devis par le CA de l'AFPC.
- Une classification organisée pendant le National à Pompadour (mâles et femelles).
- Des classifications organisées sur demande, en réponse à un appel à candidature*. Ces classifications seront uniquement des classifications femelles. Pour la saison 2021, il fallait se porter candidat avant le 31 décembre 2020.
Cette année, l'AFPC a répondu favorablement à l'ensemble des candidatures reçues. Ces classifications auront lieu à condition que 10 poneys au moins y soient engagés (et soient classifiables). Un cahier des charges à destination des candidats a été élaboré et est disponible sur le site internet de l'AFPC.
***Selon un cahier des charges précis élaboré par l'AFPC**
L'AFPC organise 3 types de classifications :

1. **La classification organisée lors du National AFPC (fin août).**
2. **Les classifications organisées en partenariat avec les associations régionales Connemara, à l'occasion du concours régional Connemara et COPB qu'elles organisent.**
3. **Les classifications accueillies par des adhérents.**

Les classifications accueillies par des adhérents sont ouvertes exclusivement aux femelles.
La classification des mâles est possible uniquement lors des classifications de type 1 et 2. Aucune dérogation ne sera acceptée.
Les classifications accueillies par des adhérents doivent réunir au moins 10 poneys pour avoir effectivement lieu. Il n'y a pas de minimum pour les classifications de type 1 et 2.

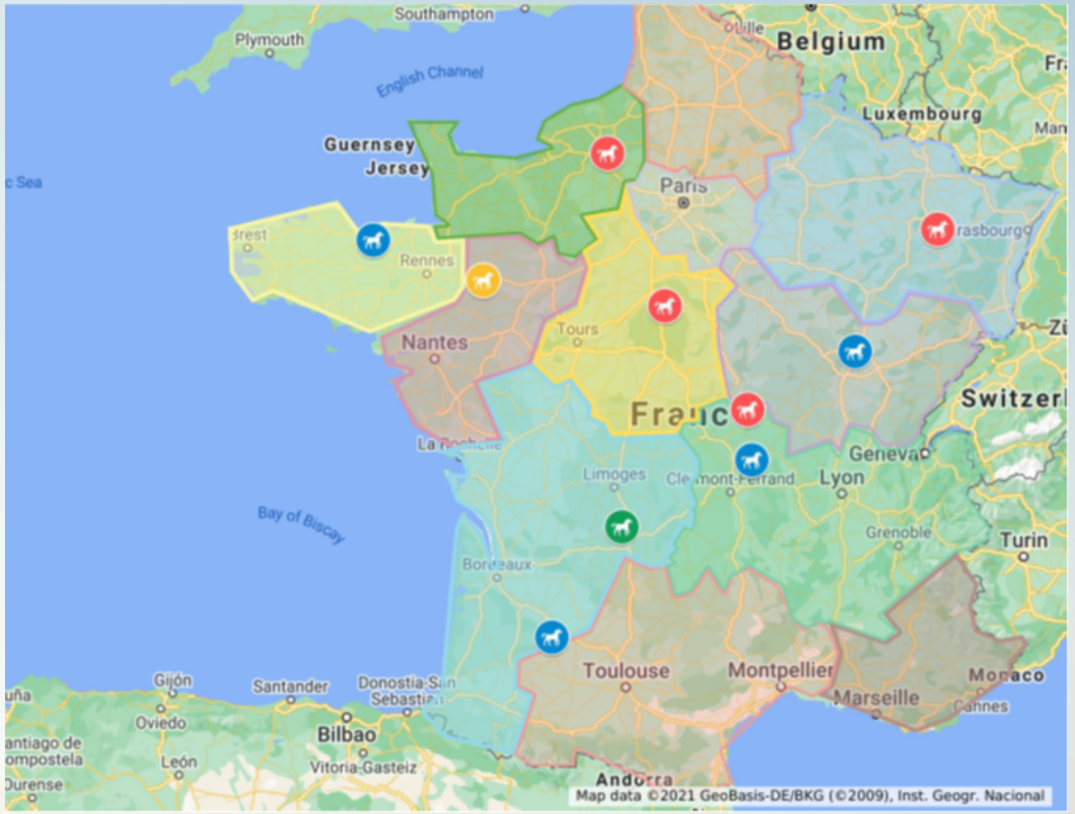

9 Classifications programmées en 2021

- **<u>5 classifications mâles et femelles</u>**

1. **Vichy**
2. **Barbaste**
3. **Dijon**
4. **Pompadour**
5. **Lamballe**

- **<u>4 Classifications femelles</u>**

6. **St Aubin Celloville**
7. **Marcilly en Vilette**
8. **Rosières aux Salines**
9. **Aurouer**

Laval en suspens en attente de communication de L'ACPL